



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4884

Approbation d'un contrat de billetterie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'EPIC Festival Jazz à Vienne pour le concert du 12 juillet 2019

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 1 JUILLET 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4884 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE BILLETTERIE ENTRE  
LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE  
NATIONAL DE LYON ET L'EPIC FESTIVAL JAZZ A  
VIENNE POUR LE CONCERT DU 12 JUILLET 2019  
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

Avec plus de 246 000 spectateurs lors de la saison 2017-2018 et plus de 190 jours  
d'ouvertures par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a développé une  
programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et  
diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres institutions pour favoriser une diffusion de la  
musique la plus large et diversifiée possible.

Le partenariat noué depuis plusieurs années entre l'Auditorium-Orchestre national de  
Lyon/Ville de Lyon et le Festival Jazz à Vienne permet de proposer des concerts de jazz à  
l'Auditorium en s'appuyant sur l'expertise musicale du Festival Jazz à Vienne. Il permet  
également de mettre en place des projets artistiques nouveaux entre l'Orchestre national  
de Lyon et des artistes de Jazz.

Cette année, l'Orchestre national de Lyon sera présent au Festival Jazz à Vienne le 12  
juillet prochain pour un concert avec Manu Dibango.

Dans le cadre de ce concert, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon mettra en vente des  
billets pour le concert du 12 juillet.

L'EPIC Festival Jazz à Vienne est un Etablissement Public Industriel et Commercial qui  
organise un festival de jazz de renommée mondiale depuis plus de 35 ans dans le théâtre  
antique de Vienne.

Le partenariat entre l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et le Festival Jazz à Vienne  
existe depuis plusieurs années.

Le contrat joint au rapport présente les différentes modalités de ventes des billets pour le  
concert du 12 juillet par l'équipe de billetterie de l'Auditorium-Orchestre national de  
Lyon.

Il s'agit d'un encaissement de recettes par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour  
le compte de l'EPIC Festival Jazz à Vienne. Ces recettes seront reversées à l'EPIC  
Festival Jazz à Vienne à l'issue du concert sur la base d'un état d'un état liquidatif précis  
des recettes de billetteries correspondantes.

Les tarifs de vente des billets prévus dans le contrat sont les suivants :

- Billet à tarif normal à 44 €TTC (TVA à 5,5%),
- Billet à tarif réduit à 41 €TTC (TVA à 5,5%) pour les abonnés de l'Auditorium-  
Orchestre national de Lyon
- Billet à tarif interne et pour une opération spéciale pour Jazz à Vienne à 30 €TTC  
(TVA à 5,5 %)

Vu ledit contrat ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

- 1- L'encaissement de produits par l'intermédiaire de la régie de recettes de l'Auditorium-Orchestre National de Lyon pour le compte de l'EPIC Festival Jazz à Vienne est autorisé.
- 2- Le contrat de billetterie établi entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'EPIC Festival Jazz à Vienne pour l'encaissement des recettes de billetterie pour le concert du 12 juillet 2019 à Vienne, est approuvé.
- 3- Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- Les recettes encaissées pour compte de tiers seront reversées à l'EPIC Festival Jazz à Vienne à l'issue du concert du 12 juillet 2019 sur la base d'un état liquidatif précis des recettes correspondantes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER